



CAMEROUN :

Rapport Sur Les

Droits Humains

mars 2021

Ce rapport donne un aperçu des violations des droits humains qui ont été perpétrées au Cameroun en Mars 2021. Le rapport se concentre sur les violations survenues dans le cadre des grandes crises sécuritaires dans le pays, notamment la Crise Anglophone dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et le conflit Boko Haram.

STAND UP FOR CAMEROON



Stand Up For Cameroon est une dynamique de partis politiques, d'organisations de la société civile et de citoyens camerounais qui vise à fédérer les acteurs autour d'une transition politique afin de reconstruire l'État et de construire une nation qui respecte les principes de justice, d'équité et de droits de l'homme.

Avec ce rapport basé sur le travail exceptionnel effectué par les organisations de la société civile au Cameroun et à l'étranger, nous avons l'intention de fournir un rapport global qui informe le peuple camerounais et sert d'outil de plaidoyer aux niveaux national et international pour mettre fin aux violations des droits humains au Cameroun.

Douala, Mars 2021

Contact : standforcameroon@gmail.com (+237) 651 786 311

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
Introduction	3
Contexte	4
1. Violations des droits civils et politiques dans les régions en crise et ailleurs.....	9
1.1. Incendies, Explosions	10
1.2. Tueries.....	10
1.3. Violences.....	17
1.4. Kidnapping.....	20
2. Violations des droits économiques, sociaux et culturels : Droit à la santé, Droit au logement.	21
2.1. Violation du droit à la santé.....	21
2.2. Violation du droit au logement	22
3. Bref aperçu de quelques dossiers préoccupants !	27
3.1. Deux cas de violations des droits des prisonniers en instance :	27
3.2. Un cas de violations de la liberté d'expression :	27
3.3. La crise oubliée des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est.....	27
4. Récapitulatif des lois et instruments internationaux violés.....	29
4.1. Instruments Juridiques Africains	29
4.2. Instruments Juridiques Internationaux	30
5. Domaines d'actions urgents et prioritaires : Recommandations	30

Introduction

En ce mois de Mars 2021, le mouvement Stand Up For Cameroun à travers son Groupe de Travail sur les Droits Humains, a une fois encore procédé au suivi, à la documentation et au reporting des violences et violations des droits humains sur l'ensemble du territoire national Camerounais.

Le suivi des incidents sur les plateformes numériques de violation des droits de l'homme, l'exploration des rapports et des sites web des organisations nationales et internationales de défense des droits humains et les descentes terrains du groupe de travail, nous ont permis au cours de ce mois, de faire le constat d'une société camerounaise de plus en plus violente, de prendre la mesure de la constante caractéristique d'un État du Cameroun dont les gouvernants ignorent, voire piétinent allégrement ses propres engagements et lois relatifs à la promotion et la protection des droits humains.

Le groupe de travail a pu recenser des situations de violences portant sur des cas dans les zones de conflit, entre individus, des cas liés à la gouvernance. Dans ce rapport de mars 2021, l'accent est mis sur le droit à la santé et le droit au logement. Des encarts spécifiques mettent la lumière sur la situation de certains journalistes en prison. Des situations de violations diverses qui s'inscrivent la plupart dans le champ des droits civils et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels,

Le troisième rapport de l'an 2021 du Groupe de Travail sur les Droits Humains de Stand Up For Cameroun, a été produit dans un contexte où l'on observe une augmentation de l'activité de Boko Haram dans les quatre pays concernés et la difficulté pour l'État du Cameroun non seulement de faire face aux menaces récurrentes du groupe armé terroriste, mais aussi à trouver des solutions durables pour la population de cette zone.

Le mois de Mars c'est aussi les régions de l'Adamaoua, l'Est et le Nord du Cameroun qui subissent les effets du conflit armé en République Centrafricaine, c'est le martyr que continuent de subir les populations des régions anglophones avec son flot de déplacés et réfugiés, dans une crise où l'objectif du gouvernement semble désormais être non pas la résolution des problèmes portés par le consortium des acteurs anglophones, mais plutôt simplement le retour d'une apparence de calme et de paix, que celle-ci soit réelle ou pas.

Contexte

Ci – dessous une description des quelques faits de violences observées au Cameroun en mars 2021. Ces faits et chiffres ne sont pas exhaustifs.

Aperçu global des violences survenues en mars

Rubriques	Nombre Total	Crise Anglophone	Boko Haram	Autres situations
Décès	33 cas	11 cas	22 cas	-
	100 personnes	39 personnes	61 personnes	-
Incendies	01 cas	01 cas	-	-
	Aucun mort	Aucun mort	-	-
Explosions	03 cas	02 cas	01 cas	-
	02 morts	01 mort	01 mort	-
Kidnappings	03 cas	01 cas	02 cas	-
	04 personnes	01 personne	03 personnes	-
Violations des droits (Violences sans décès)	21 cas	04 cas	14 cas	03 cas à Douala
Nombre total d'actes de violences répertoriés : 61				

Tableau récapitulatif des décès

Rubriques	Total	Crise Anglophone	Boko Haram
Milices contre la population	16 cas	02 cas	14 cas
	26 personnes	03 personnes	21 personnes
Affrontements armés	13 cas	07 cas	06 cas
	65 personnes	28 personnes	37 personnes
Exactions des FMO contre la population	02 cas	01 cas	01 cas
	02 personnes	01 personnes	01 personnes
Faits de violences entre civils	02 cas	01 cas	01 cas
	07 personnes	06 personnes	01 personne
	Nombre Total : 33 cas – 100 personnes		

5

Tableau récapitulatif des enlèvements

Rubriques	Total	Crise Anglophone	Boko Haram
Milices contre la population	03 cas	01 cas	02 cas
	04 personnes	01 personnes	03 personnes
	Nombre Total : 03 cas – 04 personnes		

Tableau récapitulatif des violences

Rubriques	Total	Crise Anglophone	Boko Haram	Autres situations
Milices contre la population	16 cas	03 cas	13 cas	-
Affrontements armés FMO contre milices	02 cas	01 cas	01 cas	-
Exactions des FMO contre la population	02 cas	-	-	02 cas
Entre la population	01 cas	-	-	01 cas
Nombre Total : 21 cas				

6

Tableau récapitulatif des incendies

Rubriques	Total	Crise Anglophone	Boko Haram
Affrontements armés FMO contre milices	01 cas	01 cas	0 cas
Nombre Total : 01 cas			

Tableau récapitulatif des explosions

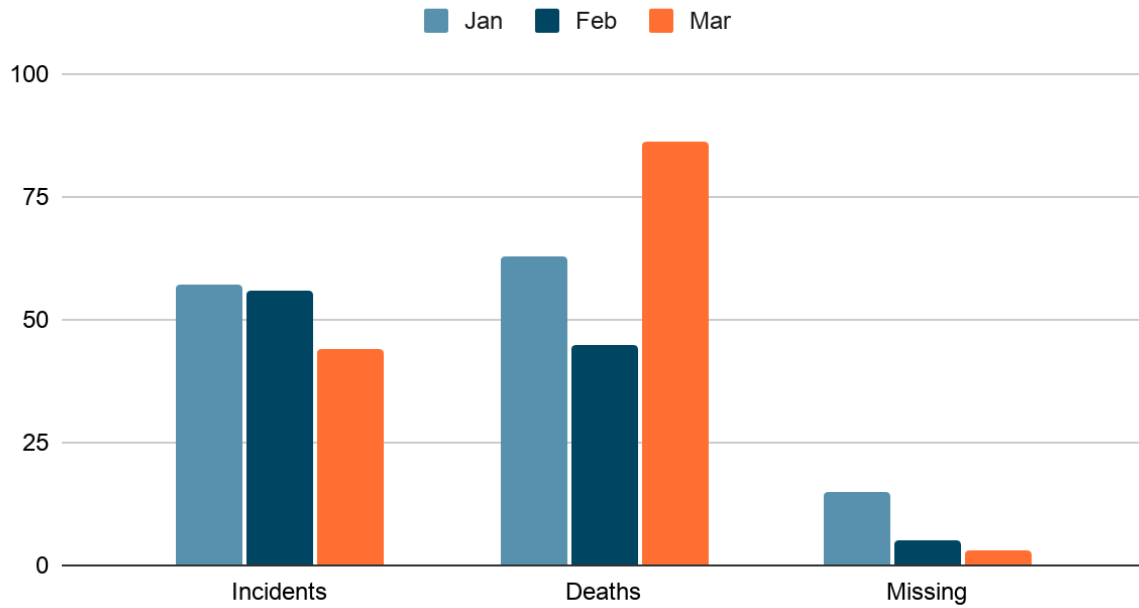
Rubriques	Total	Crise Anglophone	Boko Haram
Milices contre la population	02 cas	01 cas	01 cas
Affrontements armés FMO contre milices	01 cas	01 cas	0 cas
Nombre Total : 03 cas			

**Données sur l'évolution de la situation des violations des droits de l'Homme
entre Janvier, Février et Mars 2021**

7

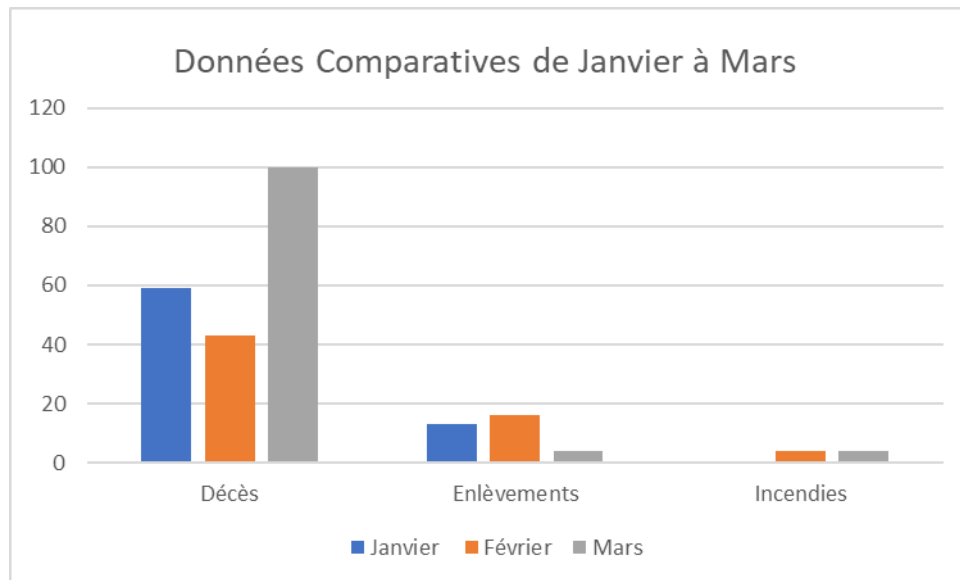
Rubriques	Janvier 2021		Février 2021		Mars 2021	
Nombre de morts	Au moins 59		Au moins 43		Au moins 100	
	32 – Crise Anglophone	27 – Guerre contre Boko Haram	28 – Crise Anglophone	15 – Guerre contre Boko Haram	39 – Crise Anglophone	61 – Guerre contre Boko Haram
Kidnappings	Au moins 13 dans la crise anglophone		Au moins 16 personnes		Au moins 04 personnes	
			05 - Crise Anglophone	11 Boko Haram	01 – Crise Anglophone	03 – Boko Haram
Incendies et explosions			04 cas – Crise Anglophone		04 cas - Crise Anglophone	

Jan-March 2021

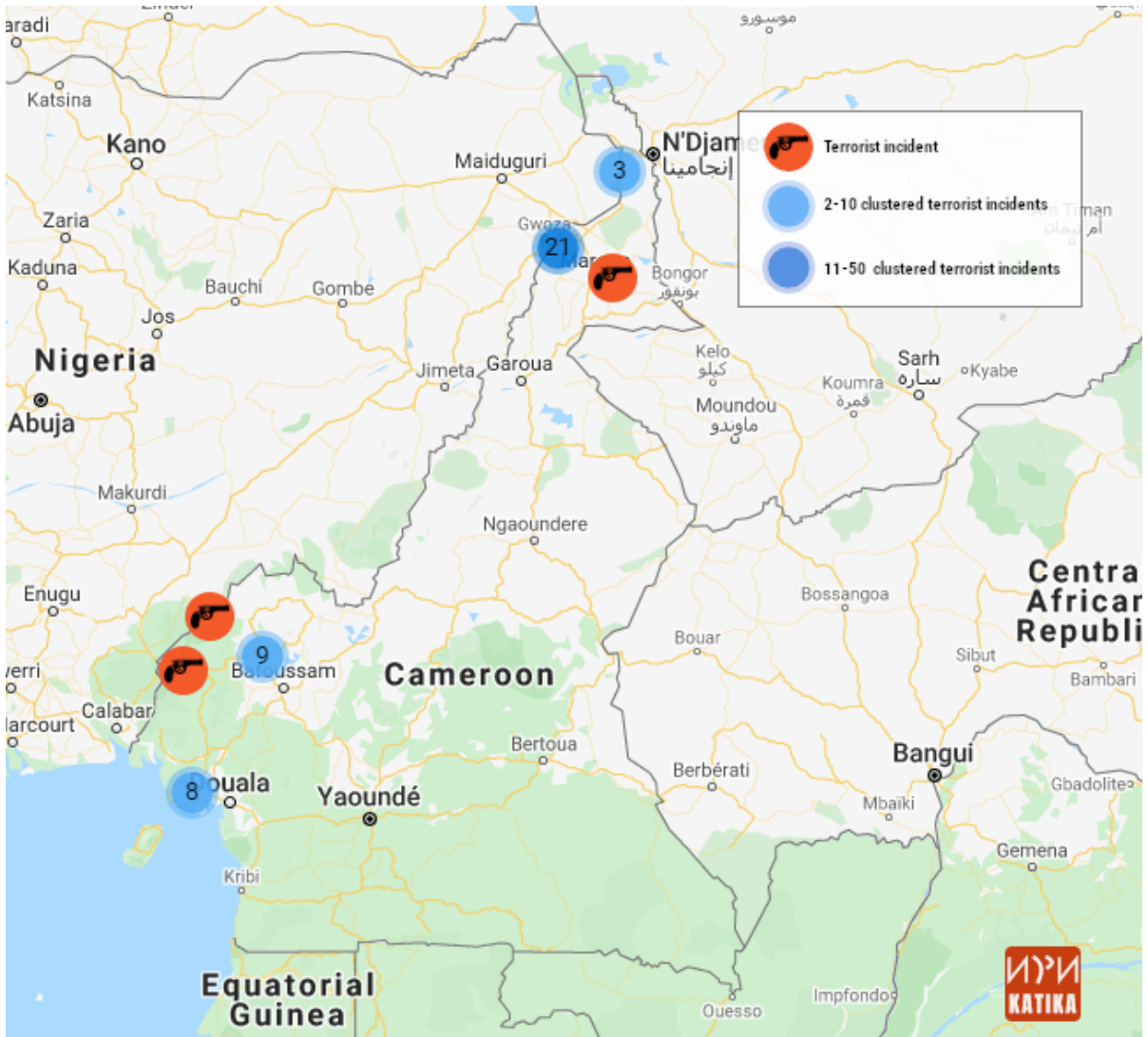


8

Source: <https://katika237.com> (2021-04-04)



Source : éléments de nos rapports de janvier à mars 2021



Source: <https://katika237.com> (2021-04-04)

1. Violations des droits civils et politiques dans les régions en crise et ailleurs

Le conflit armé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun continue de ravager la vie de civils innocents, de séparatistes armés et des forces armées. Le mois de février a été marqué par plusieurs événements qui ont entraîné des pertes en vies humaines. Pour plusieurs de ces cas, des enquêtes ont été ouvertes. Plus de 4000 personnes ont déjà perdu la vie dans cette crise depuis 2016 et le bilan des victimes continue à s'alourdir de jour en jour. Du côté de Boko Haram, on a enregistré une augmentation d'incursions de la secte djihadiste dans des localités frontalières du Nigeria qui ravivent la peur de la population, et plus que le triple des cas de décès.

Date	Description	Sources
1.1. Incendies, Explosions		
26 mars 2021, Kossala, Arrondissement de Kumba, Région du Sud-Ouest	Angel Ngum, âgée de 07 ans, a été tuée à la suite d'une explosion alors qu'elle nettoyait une noix de coco sur une pierre et en dessous était dissimulée une bombe artisanale qui a explosé. Elle est décédée à l'hôpital de Mutengene après avoir perdu ses bras pendant l'explosion.	https://mimimefoinfos.com/kumba-une-fillette-tuee-par-un-engin-explosif/ https://actucameroun.com/2021/03/26/sud-ouest-une-fillette-tuee-par-un-engin-explosif-improvise/
15 mars 2021, Krawa-Mafa, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord	Une femme enceinte d'une trentaine d'années a perdu la vie après avoir marché sur une mine terrestre enterrée le long de la route. Elle revenait de la ferme dans l'après-midi avec trois autres femmes	https://twitter.com/SembeTv/status/1371792768138416135
04 mars 2021, Bamenda, Région du Nord-Ouest	02 policiers touchés lors d'une explosion	Element de terrain par Reach OUT Association
1er mars 2021, Bamkika'ai, Kumbo, Département de Bui, Région du Nord-Ouest	Lors d'une descente pour affronter les sécessionnistes, les soldats de l'armée du Cameroun ont incendié la case de passage du Centre Hospitalier Life Abundant Primary Healthcare Project appartenant au Cameroon Baptist Convention	https://cbchealthservices.org/wp-content/uploads/2021/03/Public-Notice.pdf https://mimimefoinfos.com/bui-division-soldiers-burn-healthcare-facility-in-kikaikilaki/ https://twitter.com/CMRNewsAgency/status/1366812633886842886
1.2. Tueries		
27 mars 2021, Dabanga, Commune de Logone-Birni, Département de Logone-et-Chari, Région de l'Extrême-Nord.	Le Gouverneur de l'Extrême Nord, Midjiyawa Bakary a déclaré que plus de 100 combattants Boko Haram ont attaqué des installations militaires à Dabanga. Ils étaient à bord 6 véhicules et une vingtaine de motos. L'attaque a été repoussée par l'armée camerounaise, des véhicules et armes ont été saisis. 3 civils, 1 BIR et 20 combattants de Boko Haram ont été tués pendant l'attaque selon le Gouverneur.	https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-attaque-meurtri%C3%A8re-attribu%C3%A9e-%C3%A0-boko-haram-dans-l-extr%C3%Aame-nord/2190524 https://twitter.com/loeil_du_sahel?lang=en https://www.google.com/url?q=https://humangle.ng/6-terrorists-3-civilians-one-

11

	<p>C'est une des attaques les plus importantes de Boko Haram que le Cameroun a connu depuis plusieurs années.</p>	<p>soldier-die-in-boko-attack-on-dabanga-cameroon/&sa=D&source=editors&ust=1617495617316000&usq=AOvVaw2wVo6wmhpiwg0ov0aCQlzm https://www.voanews.com/africa/cameroon-says-boko-haram-has-intensified-attacks-supplies</p>
<p>26 mars 2021, Foe Bakundu, Arrondissement de Mbonge, Département de la Meme, Région du Sud-Ouest.</p>	<p>Des informations dissonantes ne permettent pas de déterminer s'il y a eu un incident à Foe Bakundu le 26 mars ou pas. Certains sites rapportent un incident d'envergure où l'armée camerounaise aurait tué une vingtaine de personnes lors d'une attaque sur des groupes armés. L'armée dément cette information et parle de 2 ambazoniens tués. Toutes nos sources sur le terrain n'ont pas pu confirmer une version ou l'autre. SUFC continue la collecte d'informations.</p>	<p>https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Massacre-de-civil-Mbonge-un-d-put-fran-ais-accuse-l-arme-camerounaise-584152 https://www.msn.com/fr-xl/afrique-centre-et-est/other/cameroon-le-mindef-donne-sa-version-sur-les-suppos%C3%A9s-massacres-de-kumbo-et-mbongue/ar-BB1f7jHz?ocid=ORAN https://mimimefoinfos.com/cameroon-soldiers-carry-out-ngarbu-type-massacre-in-mbonge/ https://cameroonnewsagency.com/mindef-uses-same-denial-style-to-wash-hands-off-kumbo-mbonge-killings/</p>
<p>25 mars 2021, Commune de Maroua, Département de Diamare, Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>Le bataillon d'intervention rapide de l'armée a repoussé une attaque de combattants de Boko Haram dans le village de Gouzang, tuant 3 assaillants.</p>	<p>ACLED</p>
<p>25 mars 2021, Commune de Mokolo, Département de Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême Nord</p>	<p>Les combattants de Boko Haram ont attaqué le village de Tourou, tuant 3 personnes, blessant 4 autres et emportant des biens.</p>	<p>ACLED</p>

24 mars 2021 Commune de Mayo Moskota, Département de Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême Nord	Des combattants présumés de Boko Haram ont tué une personne dans la brousse près du village de Madakar.	ACLED
24 Mars 2021, Village Zeneme Glapar, Commune Mozogo, Département du Mayo- Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.	03 attaques de Boko Haram enregistrées dans le district de Mayo-Moskota dans la nuit du 24 au 25. Les combattants armés ont attaqué le village de Gaïtawe et ont pris la fuite après une confrontation avec l'armée du BIR. Vers minuit, les combattants armés ont attaqué le village de Dzamadzaf. Entre minuit et une heure du matin, les insurgés ont attaqué le village de Gouzang. Après une confrontation intense avec l'armée du BIR, 03 d'entre eux ont été tués.	https://twitter.com/SembeTv/status/1375047230302920704
24 mars 2021, commune de Mogode, département du Mayo- Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.	Des habitants ont capturé un éleveur soupçonné d'avoir collaboré avec les kidnappeurs, et l'ont battu à mort.	ACLED
24 mars 2021, Commune de Mora Département de Mayo- Sava, Région de l'Extrême-Nord.	Les forces militaires auraient tiré et tué un éleveur dans le village d'Aissa Karde.	ACLED
23 mars 2021, commune de Mayo Moskota, département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.	Le bataillon d'intervention rapide de l'armée a tendu une embuscade aux combattants de Boko Haram sur la route entre les villages de Houza et de Zarwa, tuant trois d'entre eux.	ACLED
22 mars 2021, Village Bakwelle, Arrondissement de Eyumojock Département Manyu, Région du Sud-Ouest	Les combattants sécessionnistes ont attaqué 02 véhicules des militaires à Mpkot. Au moins 01 soldat aurait été tuée et plusieurs blessés.	https://twitter.com/CMRNewsAgency/status/1374289098626756609

<p>22 mars 2021, Muea, département du Fako, Région du Sud-Ouest</p>	<p>Un homme dénommé Mallam a été abattu par des présumés combattants sécessionnistes alors qu'il défendait son ami gérant de bar qu'on souhaitait amener. Un autre ami à lui qui essayait aussi de défendre le gérant avait été tué à bout portant</p>	<p>https://mimimefoinfos.com/bu-ea-man-shot-by-separatist-fighters-dies-in-hospital/</p>
<p>21 mars 2021, BlaGossi, Commune de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.</p>	<p>Trois personnes ont été tuées lors d'une attaque de Boko Haram, deux femmes Ngaroua Tsihoua 65 ans, Zada Hawadak 55 ans, et un homme Guitire Ngahadek âgé de 60 ans. Une dizaine de personnes ont été blessées et elles sont internées à l'hôpital de district de Mokolo.</p>	<p>https://mimimefoinfos.com/boko-haram-trois-personnes-tuees-une-dizaine-de-blesses-a-mokolo/ https://twitter.com/LOeil_du_Sahel/status/1373882481963843584</p>
<p>20 mars 2021, Soueram, Commune de Fotokol Département du Logone-et-Chari; Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>Deux soldats camerounais tués par Boko-Haram à la frontière avec le Nigéria dont deux éléments du Régiment d'artillerie Sol-Sol (RASS)</p>	<p>https://agencecamerounpresse.com/defense/extr%C3%AAme-nord-deux-soldats-camerounais-tu%C3%A9s-par-boko-haram-%C3%A0-la-fronti%C3%A8re-avec-le-nig%C3%A9ria.html https://www.journalducameroun.com/cameroun-deux-soldats-tues-par-boko-haram-dans-lextrême-nord-cameroun/ https://twitter.com/SembeTv/status/1373524606032678913</p>
<p>20 mars 2021, Nguetchewe, Commune de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>Un jeune homme d'une vingtaine d'année a été attaqué par une bande armée autour de 19h, voulant lui arracher sa moto et ses équipements d'agriculture. La mort de ce jeune est confirmée par certaines sources, tandis que d'autres disent qu'il a été blessé. Toutefois, informée par le comité de vigilance, l'armée va se lancer à la poursuite des assaillants au cours de laquelle on enregistrera deux morts du côté des soldats.</p>	<p>https://www.msn.com/fr-xl/afrique-centre-et-est/cameroun-actualite/cameroun https://twitter.com/SembeTv/status/1373526408497135618</p>
<p>18 Mars 2021, Kangeléri, Arrondissement de Dargala, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.</p>	<p>02 personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée par les combattants du groupe islamiste Boko Haram.</p>	<p>https://twitter.com/LOeil_du_Sahel/status/1372897959071916033</p>

<p>18 mars 2021, Village Foe Bakundu, Arrondissement de Mbongue, Département de la Meme, Région du Sud-Ouest</p>	<p>Le général Ambazonien Spirito de son vrai nom Akuro Kandel a été tué avec 05 de ses hommes par le BIR. Après son décès, son corps a été exposé à BICEC Junction de Kumba</p>	<p>https://www.africa-press.net/cameroun/politique/kumba-des-soldats-font-defiler-le-cadavre-dun-general-ambazonien-dans-les-rues https://mimimefoinfos.com/national-and-international-news-roundup-18-march-2021/ https://www.cameroun24.net/actualite-cameroun-Le-general-ambazonien-Spirito-neutralise-par-l-arm-1-1-56809.html</p>
<p>17 mars 2021, Njinikom, Département de Boyo, Région du Nord-Ouest</p>	<p>Les éléments de la gendarmerie tuent un homme et dispersent un camp de collecte d'argent des sécessionnistes. L'embuscade a été tendue par les forces de la gendarmerie au marché de Baingeh où les combattants séparatistes de Njinikom s'étaient convertis en un camp de collecte d'argent auprès des transporteurs. Dans le cadre de cet affrontement, plusieurs civils ont été blessés.</p>	<p>https://mimimefoinfos.com/njinikomgovernment-soldiers-dislodge-separatists-park-kill-one/</p>
<p>11 mars 2021, Commune de Waza, Département du Logone-Et-Chari, Région de l'Extrême Nord</p>	<p>Les combattants de Boko Haram ont tué une personne dans un endroit appelé "Maison Blanche", à 6 kilomètres du village de Waza.</p>	<p>ACLED</p>
<p>11 mars 2021, canton de Limani, Commune de Mora, Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>Ali Kangado, un fermier vivant à Homaka, a été abattu par des éléments de Boko Haram dans sa ferme de Blassaley</p>	<p>http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-insecurite-trois-personnes-tuees-par-des-elements-de-boko-haram-a-mora-et-396369.html https://twitter.com/LOeil_du_Sahel/status/1370068039362871304?s=08</p>
<p>11 mars 2021, Guirbal Commune de mora, Département du Mayo Sava Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>Un homme a été tué et un autre blessé, au quartier, à la suite d'une incursion de Boko Haram</p>	<p>https://twitter.com/LOeil_du_Sahel/status/1370068475243343875</p>

10 mars 2021, Commune de Mora, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême Nord	Des éléments de Boko Haram ont attaqué le district de Galbi un garçon a été tué et plusieurs aliments ont été emportés.	https://twitter.com/SembeTv/status/1367831229190529025
10 mars 2021, Guirbala, Commune de Mora, Département of Mayo-Sava, Région de L'Extrême Nord	Mahama Talla, un jeune âgé d'environ 18 ans, a été tué dans sa maison et un autre blessé par des éléments de Boko Haram lors d'une attaque	http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-insecurite-trois-personnes-tuees-par-des-elements-de-boko-haram-a-mora-et-396369.html https://twitter.com/LOeil_du_Sahel/status/1370068475243343875?s=08
10 mars 2021, Arrondissement de Bamenda I, Département de Mezam, Région de Nord-Ouest	Les combattants sécessionnistes ont tendu une embuscade au poste de contrôle de la police du Hospital Round-About, tuant deux membres des forces armées.	https://twitter.com/CMRNewsAgency/status/1369750215322898436
04 mars 2021, Kumbo, Département du Bui, Région du Nord-Ouest.	Le soldat Lah Pionmi Louis Christian du BIR, meurt dans un échange de tirs à Kumbo	https://twitter.com/CMRNewsAgency/status/1371076997397540872 https://fb.watch/4sb9h0PP3z/de https://www.facebook.com/Union-des-Artistes-du-changement
04 mars 2021, Commune de Mokolo, Département Mayo-Tsanaga, Région de L'Extrême Nord	Une femme a été tuée et deux jeunes garçons enlevés par des combattants de Boko Haram dans le village de Sougoulé.	https://mimimefoinfos.com/mokolo-a-lextreme-nord-01-mort-et-02-enlevements-ce-matin/
03 Mars 2021, Commune de Makary, Département de Logone-et-Chari, Région de L'Extrême Nord	Deux pêcheurs ont été tués, un blessé et un disparu suite à une embuscade tendue par une quarantaine d'éléments de Boko Haram alors qu'ils pêchaient dans la rivière Elbeid vers 11 heures.	https://twitter.com/SembeTv/status/1367046801019256832
03 mars 2021, Commune de Waza, Département Logone-et-Chari, Région de L'Extrême Nord	Sonkyat Duclair, un chauffeur de camion, a été abattu et un autre blessé sur la route nationale numéro 1 entre Waza et Mora lors d'une embuscade tendue par des éléments de Boko Haram.	https://twitter.com/LOeil_du_Sahel/status/1370068233898893312?s=08 https://m.scoopernews.com/detail?newsId=14068614 http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-

		insecurite-trois-personnes-tuees-par-des-elements-de-boko-haram-a-mora-et-396369.html
03 Mar 2021, Commune de Kolofata, Département Mayo-Sava, Région de L'Extrême Nord	Un garçon tué et plusieurs produits alimentaires collectés au cours de l'attaque du village de Pouche par des éléments de Boko Haram.	https://twitter.com/SembeTv/status/1369931326560886787
03 mars 2021, Akwaya, Département du Manyu, Région du Sud-Ouest	Des combattants séparatistes auraient abattu un homme se rendant à Utanga au Nigéria. Le défunt aurait refusé de donner de l'argent à ceux-ci à l'un de leurs barrages. Depuis cet incident, les réfugiés camerounais de cette ville craignent des représailles.	https://mimimefoinfos.com/nigeria-safety-of-cameroonian-refugees-in-doubts-after-suspected-amba-boys-shoot-host-community-resident/
02 mars 2021, Commune de Makary, Département du Logone-et-Chari, Région de l'Extrême-Nord	Des éléments lourdement armés de Boko Haram ont attaqué à Mafoufou. Le bilan : 02 morts et 04 blessés.	https://twitter.com/SembeTv/status/1367831229190529025
2 mars 2021, Commune de Nwa, Département de Donga Mantung, Région du Nord-Ouest	Un nouvel affrontement entre les éleveurs Mbororos et les agriculteurs de la commune de Nwa a causé au moins 06 morts. Cette situation de violence a conduit à l'incendie de plusieurs maisons, ainsi que d'un marché. On note également qu'elle est la source de plusieurs déplacements vers le Nigeria	https://www.journalducameroun.com/en/category-news-in-brief/cameroon/ https://www.camerounweb.com/CameroonHomePage/NewsArchive/Nwa-vers-un-nouvel-affrontement-entre-les-leveurs-et-les-agriculteurs-577573
02 mars 2021, Département de Bui, Région du Nord-Ouest	L'armée camerounaise mène une descente dans des camps d'entraînement des séparatistes. Un affrontement a lieu et le bilan fait état d'au moins 15 morts : 02 militaires et 13 séparatistes.	https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-crise-anglophone-deux-militaires-et-treize-s%C3%A9paratistes-tu%C3%A9s-/2162591 https://www.voanews.com/africa/cameroon-military-accused-killing-civilians-new-attacks-separatists
01 mars 2021, Village Kejom Ketingu, Arrondissement de Tubah, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest	L'armée camerounaise a fait irruption dans une maison lors d'une réunion de Njangui. Ils tuent 01 homme et emmènent 03 autres dans un lieu inconnu, parmi lesquels le bénéficiaire de la séance.	https://mimimefoinfos.com/one-killed-as-soldiers-raid-njangui-meeting-in-small-babanki/

1.3. Violences

29 mars 2021, Bwitingi-Buea, Région su Sud-Ouest	Des membres d'un groupe armé non étatique ont envahi le domicile de M. Mbah à Bwitingi-Buea demandant que les portes leur soient ouvertes. La famille ne l'a pas fait et ils ont tiré sur la maison. Ingwari Mbah, sa fille de 13 ans a pris une balle à la jambe. Son père a été enlevé sous les menaces de mort. Médecins Sans Frontières s'occupe de l'enfant.	Élément de terrain collectés par l'association Reach Out
28 Mars 2021, Amchidé, Arrondissement de Kolofata, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.	02 motos appartenant à des civils ont été saisies sur la route d'Amchidé par des militants présumés de Boko Haram qui se cachaient dans la brousse en attendant les passants.	https://twitter.com/SembeTv/status/1376430484964655106
27 Mars 2021, Nguetchewe, Commune de Mozogo, département du Mayo- Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.	Un militant armé de Boko Haram appréhendé par les membres de groupes d'auto-défense et les forces de sécurité dans les buissons de Nguetchewe. L'arrestation a eu lieu suite à l'alerte de chasseurs qui ont vu 04 hommes armés dans la brousse lorsqu'ils sont allés vérifier leurs pièges. Les 03 autres ont pris la fuite.	https://twitter.com/SembeTv/status/1376092893375557633
25 mars 2021, Dzamadzaf , Arrondissement de Mayo-Moskota, Région de l'Extrême Nord	03 attaques de Boko Haram dans un village. Ils auraient démonté et emporté 03 plaques solaires publiques, source d'éclairage dans ce village depuis 2019. D'autres plaques avaient été détruites lors des attaques précédentes.	https://twitter.com/SembeTv/status/1375047230302920704
25 mars 2021, Commune de Mozogo, Département de Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême- Nord.	Les combattants de Boko Haram ont attaqué le village de Dzamadzaf et ont détruit le système d'éclairage public solaire du village.	ACLED
24 mars 2021, Ville de Penja, Département du Moungo, Région du Littoral	Les forces de l'ordre ont tiré des gaz lacrymogènes sur un groupe de personnes qui s'étaient rassemblées pour rendre hommage au maire de la ville de Penja alors que sa dépouille était	ACLED

	transportée au cimetière. Plusieurs personnes ont été blessées.	
21 mars 2021, Commune de Kolofata, Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord	Des combattants de Boko Haram ont attaqué un poste de la vigilance locale dans le quartier de Mayo Duro à Amchide aucune victime n'a été signalée.	ACLED
17 mars 2021, Amchidé Arrondissement de Kolofata, Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.	Les combattants du groupe islamiste Boko Haram font une incursion dans le quartier Ouro Dole et précisément chez Goni Idrissa, ce dernier avait été tué le 11 Février dernier toujours lors d'une attaque de Boko Haram. Ils ont saisi de l'argent et les téléphones des enfants du défunt avant de prendre la fuite évitant une confrontation avec l'armée.	https://twitter.com/SembeTv/status/1372118595245867014
14 mars 2002, Commune de Mora, Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême Nord	Des combattants présumés de Boko Haram ont attaqué un groupe de commerçants se rendant de Gogolum Yobe au village de Kangaleri et ont emporté un tricycle. Un commerçant a été porté disparu.	ACLED
12 mars 2021, Nkwen, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest	Un policier a été poignardé et son arme emportée par des garçons dans une voiture alors qu'ils effectuaient leur contrôle normal devant leur bureau.	Eléments de terrain recueillis par l'association REACH OUT
12 Mars 2021, Lycée bilingue de PK 21-Massoumbou, 3ème Arrondissement, Département du Wouri, Région du Littoral.	Lors d'une blague entre deux élèves en occurrence Judicaelle Tsague et Franck Tessop tous deux élèves en classe de Quatrième au lycée bilingue de PK 21, le second reçoit un coup de ciseaux dans la poitrine et rend l'âme quelque instant après dans un centre hospitalier.	https://www.griote.tv/affaire-du-meurtre-du-lycee-de-pk-21-la-jeune-eleve-auteure-du-coup-fatal-reste-gardee-a-la-police-judiciaire/ https://www.237campus.com/lycee-bilingue-de-pk-21-une-eleve-tue-son-camarade-apres-une-dispute/
10 mars 2021, Commune de Hile Alifa, Département du Logone-Ét-Chari, Région de l'Extrême-Nord.	Boko Haram a enlevé plusieurs bergers Fulani dans le village de Kafaram,	ACLED

9 mars 2021, subdivision de Kolofata, Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord	Des combattants de Boko Haram ont attaqué des éleveurs dans le village de Tolkomari. Ils ont tué trois bêtes et en ont emporté d'autres, mais l'armée et le groupe de vigilance local ont ensuite récupéré le bétail volé.	ACLED
8 mars 2021, subdivision de Kolofata, Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.	Des combattants de Boko Haram ont tiré et blessé une personne dans le village d'Ashigashiya,	ACLED
7 mars 2021, Commune de Hile Alifa, Département du Logone-Ét-Chari, Extrême-Nord.	Les combattants de Boko Haram ont ouvert le feu sur des civils dans le village de Tchika aucune victime n'a été signalée.	ACLED
7 mars 2021, Village Akum, Arrondissement de Santa Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest.	Des séparatistes ambazoniens ont ouvert le feu sur des bus de transport autour du village d'Akum. Aucun décès et / ou victime n'a été signalé.	ACLED
6 March 2021, Mora subdivision, Department of Mayo-Sava, Far Nord Region.	The military forces and local vigilance group engaged in fire fight with Boko Haram around Double-Alagarno village no fatality or casualty were reported.	ACLED
6 March 2021, Matazem, Arrondissement de Bamenda 2, Département de la Mezam, Région du Nord-Ouest	Des séparatistes ambazoniens ont ouvert le feu sur des bus de transport dans le quartier Matazem, blessant plusieurs voyageurs.	ACLED
2 mars 2021, Subdivision de Mayo Moskota, Département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.	Boko Haram a attaqué le village de Ldaotsaf, blessant une personne et emportant une moto.	ACLED
1er mars 2021, subdivision Mayo Moskota, département de Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.	Boko Haram a pillé le village de Ldaotsaf, emportant plus de 30 chèvres et moutons.	ACLED

<p>2 mars 2021, (Mboppi) Arrondissement de Douala 1er, Département du Wouri, Région du Littoral.</p>	<p>Les forces de maintien de l'ordre ont fait usage de bombes à gaz lacrymogène pour disperser des moto taximen et agents de police municipale engagés dans un affrontement à mains nues au marché Mboppi. La raison de cet affrontement réside dans le fait que les conducteurs de motos n'ont pas apprécié les réclamations de permis de conduire et de port obligatoire des chasubles de la mairie faites par les agents de la municipalité.</p>	<p>https://www.journalducameroun.com/information-en-continue/cameroun/#384817</p>
<p>1.4. Kidnapping</p>		
<p>13 mars 2021, Buea, Département du Fako, Région du Sud-Ouest</p>	<p>Fame Bunyui Ayisse journaliste en service à la station CRTV du Sud-Ouest a été enlevée samedi à son domicile par des hommes armés. Les ravisseurs auraient demandé la somme de 10 millions pour sa libération. Mais elle est enfin libérée dans la nuit de dimanche. Il y aurait eu paiement d'une rançon.</p>	<p>https://www.griote.tv/crise-anglophone-la-journaliste-fame-banyui-a-ete-victime-de-torture-avant-sa-liberation/</p> <p>https://www.cameroononline.org/sud-ouest-fame-bunyui-ayiseh-la-journaliste-de-la-crtv-enlevee-a-buea/</p>
<p>13 mars 2021, Arrondissement de Mokolo, Département de Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>02 personnes ont été enlevées par des combattants de Boko Haram. Selon le témoignage des habitants, les combattants jihadistes avaient déjà donné l'ultimatum aux riverains qu'ils ne souhaitent voir personne dans les champs alors que les paysans sont en plein récolte de l'année 2021</p>	<p>https://mimimefoinfos.com/mokolo-a-l-extreme-nord-01-mort-et-02-enlevements-ce-matin/</p>
<p>03 mars 2021, Afadé, Arrondissement de Makary, Région de l'Extrême-Nord</p>	<p>01 homme porté disparu après l'attaque des djihadistes Boko Haram</p>	<p>https://twitter.com/SembeTv/status/1367421967117221888</p>

2. Violations des droits économiques, sociaux et culturels : Droit à la santé, Droit au logement.

2.1. Violation du droit à la santé¹

Face à une deuxième vague de Covid-19 depuis février 2021, les autorités camerounaises ont entrepris des mesures tardives. Le relâchement général du Gouvernement sur l'application des mesures barrières en juin 2020 a eu pour résultat un relâchement général par la population. Les conséquences sont très négatives pour la population et aboutissent à une situation qui favorise le droit à la santé pour de nombreux camerounais. Sans être exhaustif, les éléments ci - dessous peuvent être évoqués :

21

- Une augmentation sensible des cas Covid-19, sans production de statistiques fiables par le Gouvernement
- Une montée en flèche des décès
- Une accumulation des malades qui engorgent les hôpitaux
- Le licenciement abusif de certains employés par leurs entreprises

L'ordre des Médecins et les professionnelles du domaine ont fait les observations suivantes :

- L'enregistrement de plus en plus de cas graves par jour dans les centres de prise en charge
- Les hôpitaux sont sous pression énorme et bientôt dépassés
- Le matériel sur le terrain manque, tel que les tests et le matériel pour l'assistance respiratoire
- Insuffisance de personnel pour la réanimation
- Le système de gestion de la pandémie est complètement centralisé
- Les laboratoires publics ne suivent pas le rythme. Les laboratoires privés ne sont pas utilisés. Et pourtant, ils pourraient être mis à contribution.
- L'absence des données suffisamment claires sur les causes des morts
- L'existence de faux positifs et des trafics de tests
- La communication actuelle crée la peur chez la population et éloigne celle-ci des centres de santé
- Toutes les autres pathologies sont négligées. Le système de santé est totalement désorganisé par rapport aux autres maladies
- La capacité d'accueil actuelle « dépassée » ou « en passe de l'être » et le protocole thérapeutique dépassé

Difficultés :

- Obligation de paiement des frais d'examen complémentaires parmi lesquels la radio du thorax à la suite des résultats positifs des tests.

¹ Sources:

- <http://lurgentiste.com/prise-en-charge-des-cas-le-casse-tete-permanent/>
- Rapport webinaire avec quelques médecins sur la situation actuelle de covid-19 au Cameroun
- <http://lurgentiste.com/prise-en-charge-des-cas-le-casse-tete-permanent-2/>
- <http://lurgentiste.com/dr-zachaeus-ebongo-nanje-nous-avons-une-insuffisance-des-kits-pour-le-testing/>

- Dans certains centres hospitaliers, certaines familles sont obligées de payer les ordonnances et les examens, malgré le fait que le Ministre de la santé a martelé la prise en charge gratuite des malades.
- Malgré la décentralisation annoncée de la riposte nationale contre le Coronavirus, des responsables de certaines formations sanitaires se plaignent de ne pas disposer de moyens matériels et financiers pour mener la lutte.

Difficultés du personnel sanitaire :

- 1605 personnels de santé sont infectés par le Covid-19 depuis mars 2020 et 31 y ont laissé la vie
- Non-paiement des primes depuis 7 mois pour certains et 3 mois pour d'autres, non-paiement des salaires depuis novembre 2020 (Pour le Centre de Orca - Yaoundé notamment)
- Manque de matériel de protection pour l'exercice de leur travail

Situation de la pandémie dans les régions du Nord-ouest et du Sud-Ouest :

- Depuis le 24 mars 2020, 1712 cas ont été confirmés, 33 décès, avec un taux de létalité de 2,1%.
- Manque de matériel
- Difficulté pour les populations de faire la différence entre le vaccin du choléra et celui du covid-19 lors du déploiement des équipes sur le terrain

Recommandations :

- Modifier la communication en insistant sur les signes d'alertes et le nombre de décès déjà enregistrés
- Affûter les stratégies de dépistage
- Favoriser la prise en charge très tôt des malades
- Décentraliser la gestion de la pandémie en renforçant les districts de santé avec les ressources et la capacité d'action nécessaire

2.2. Violation du droit au logement

Au Cameroun, les déguerpissements illégaux sont une violation du droit au logement qui affecte des centaines de milliers de camerounais. La loi camerounaise stipule les conditions pour l'information des populations avant un déguerpissement, l'obligation de recasement et le dédommagement. Malheureusement cette loi est rarement respectée et l'Etat demeure un des acteurs les plus coupables des violations dans ce domaine.

• Cas de Bonadibong

Les populations du quartier Bonadibong, situé dans le 1er arrondissement de la ville de Douala au lieu-dit Rue des Pavés au petit matin du vendredi 19 Février 2021 ont été déguerpies par un Caterpillar sécurisé par les forces de sécurité. Une centaine d'habitations ont été détruites. Les populations n'ayant pas été notifiées, cette destruction ne leur a pas donné la possibilité de sécuriser leurs documents et autres effets. D'après les propos d'une victime, il s'agit d'un litige foncier leur opposant avec un particulier pendant devant les juridictions depuis 2012. Après l'instance à Douala, ils sont allés à la Cour Suprême pour la suite de l'affaire. Ils se sont rapprochés du Ministre Chargé des Affaires Foncières qui avait ordonné l'annulation du titre

foncier, objet du litige au profit des occupants. Ils sont surpris du déguerpissement forcé engagé sans titre foncier et tout de même encadré par les forces de l'ordre.

- **Cas de New-Town Aéroport**

Les populations de Newtown Aéroport 1, commune située dans le 2e arrondissement de la ville de Douala, région du Littoral ont été déguerpies le 09 janvier 2021 par les autorités administratives, au motif d'assainir les espaces aéroportuaires. Bons nombres de ses populations y habitent depuis 1964 d'après le livret foncier qui leur confère le droit de propriété. Plus de 200 familles habitant le lieu-dit Fret Aéroport ont été délogées. C'est à la faveur d'un déguerpissement forcé ordonné par le Préfet du Département du Wouri. Les engins de la Communauté Urbaine de Douala ont détruit une centaine de maisons érigées sur cette zone située à la lisière de l'aéroport de Douala.

La raison de ce déguerpissement, justifient les autorités, est la poursuite de l'extension de l'aéroport de Douala dont les travaux sont imminents. Désormais déguerpies, ces familles squattent à la belle étoile, sans un espoir de recasement des autorités, qui leur opposent une fin de non-recevoir pour avoir illicitement occupé la zone. A la suite d'un courrier adressé au Préfet du Département du Wouri par un collectif d'associations travaillant dans le domaine d'évictions forcés pour une audience pour plus d'explications concernant ce cas, ce dernier a répondu en disant qu'une autre vague de casse est prévue pour ce quartier-là.

- **Cas des déguerpissements à PK 17**

Le 19 mars 2021, à PK 17 dans l'arrondissement de Douala 3 ème plus de 200 familles dans le souci d'acquérir un lopin de terre pour y construire un abri ont saisi l'opportunité offerte au lieu-dit Boumkoul Palmeraie où ils ont acquis des espaces auprès des communautés villageoises de la localité. Nombreux ayant déjà construit, d'autres étant en chantier ont été surpris par l'irruption d'une dame au nom de Veuve Njoh avec une escorte militaire constituée des gendarmes et un engin, réclamant sa propriété sur une superficie en brandissant un titre foncier de 4 hectares sur cet espace où loge 200 familles. Il est à déplorer pareils agissements dans un Etat de droit comme le Cameroun ou les déguerpissements d'une parcelle litigieuse sont supposés être l'aboutissement d'une procédure judiciaire, qui doit au préalable être notifiée aux parties avant le passage à l'acte. Les structures de l'État, administrations et forces de sécurité semblent être utilisées aussi bien par des particuliers que par l'Etat lui-même pour la violation régulière des droits des citoyens au logement.

Bref rappel et évaluation des cas en instance :

24

Date	Description	Situation March 2021
La situation de tension entre l'Ordre des avocats et le Gouvernement du Cameroun.		
Juin 2020	<p>Les avocats vont manifester leur colère suite aux multiples humiliations qu'ils ne cessent d'encaisser des magistrats ainsi que des forces de maintien de l'ordre, lorsqu'ils désirent rencontrer leurs clients arrêtés et gardés tant dans les Commissariats que dans les gendarmeries que dans les parquets. Les magistrats sont récusés dans les procédures, notamment les violations des délais raisonnables, au-delà du conflit d'intérêt qui caractérise ces différents organes. Certains avocats feront l'objet d'arrêt, jugés et condamnés. Les avocats vont manifester aux fins d'être rétablis dans leur droit.</p>	<p>A ce jour, le gouvernement n'a pas réagi ou répondu officiellement aux plaintes des avocats concernant les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs fonctions. Le bâtonnier a été inhumé et la corporation est dans une phase de transition. Les problèmes soulevés demeurent d'actualité. Ce qui est problématique pour l'effectivité de l'Etat de droit au Cameroun.</p>
Situation des militants politiques incarcérés à la suite des manifestations pacifiques du 22 septembre 2020		
22 septembre 2020	<p>Les militants du MRC et d'autres organisations alliées à l'issue de la présidentielle de 2018 dénoncent un hold – up électoral opéré par le parti au pouvoir.</p> <p>Au cours d'une marche pacifique initiée sur l'étendue du territoire national le 22 septembre 2020, des militants et sympathisants ont été arrêtés dans trois régions du pays à savoir Yaoundé, Bafoussam et Douala.</p> <p>Ils sont depuis cette date en détention provisoire dans les prisons des villes d'arrestation et sont poursuivis devant le Tribunal Militaire.</p>	<p>Une plainte récente du Collectif d'avocats de la défense pour le changement du Magistrat Joël Albert Bias du Tribunal militaire de Yaoundé n'a pas connu de suite favorable.</p> <p>Dans un communiqué du 24 février 2021, les avocats de la défense l'accusent de <i>déni de justice, violation des délais raisonnables et vice de partialité.</i></p> <p>Le collectif a dans ce même communiqué dénoncé, <i>la division inexplicable de l'action publique qui s'exerce, tantôt devant les juridictions de droit commun, tantôt devant les juridictions d'exception,</i></p>

	<p>Ils sont accusés de conspiration, terrorisme, insurrection, etc.</p> <p>Des chefs d'accusations qui donnent à penser à des mobiles politiques, vu que ces marches étaient pacifiques.</p>	<p><i>pour les mêmes faits qualifiés d'infraction concernant les manifestants du MRC arrêtés le 22 septembre 2020.</i></p> <p>Par ailleurs les demandes d'Habeas Corpus (Comparution libre des prévenus) n'ont pas été acceptées par les juges.</p> <p>Les militants et sympathisants sont toujours en prison.</p>
Situation des 04 militants du mouvement Stand Up For Cameroon		
<p>18 Septembre 2020, Bali, Commune de Douala 1er, Département du Wouri, Région du Littoral</p>	<p>18 septembre 2020, quatre militants de stand Up For Cameroon ont été arrêtés alors qu'ils rentraient chez eux après avoir assisté à la réunion régulière du vendredi noir.</p> <p>Le vendredi en noir est une manifestation non violente initié par le mouvement Stand Up For Cameroon depuis mars 2016.</p> <p>Elle consiste à se mettre en noir le vendredi en signe de protestation.</p>	<p>A ce jour, les quatre militants, Moussa Bello Mira Angoung, Tehle Membou et Ntsama Étienne après 6 mois de détention provisoire à la prison centrale de Douala, ont été inculpés des infractions de conspiration d'insurrection et de révolution et autres par le juge d'instruction du Tribunal militaire et renvoyés pour être jugés devant ce même Tribunal.</p> <p>Leur ordonnance de renvoi leur a été notifiée le 24 février 2021 et ils sont en attente d'être notifiés de la date d'audience.</p> <p>Entretemps les délais de détention provisoire sont épuisés mais ils sont toujours en prison.</p>
Les disparus dans le cadre des conflits contre Boko Haram		
<p>27 Décembre 2014, Commune de Mora, Département du Mayo Sava, Région de L'extrême Nord</p>	<p>Plus de 200 garçons et hommes ont été arrêtés par les forces de sécurité dans les villages de Magdeme et Doublé.</p> <p>Au cours de l'opération, au moins huit personnes, dont un enfant, ont été tuées, plus de 70 bâtiments ont été incendiés et de nombreux biens ont été volés ou détruits par les forces de sécurité.</p>	<p>Selon le rapport d'Amnesty International du 9 mars 2020 a ce jour, les autorités camerounaises s'en tiennent au fait que seuls 70 hommes ont été arrêtés lors de la rafle.</p> <p>Elles reconnaissent que 25 d'entre eux sont morts au cours de leur première nuit de détention, mais elles n'ont pas révélé l'emplacement des corps, ni même identifié les</p>

		<p>victimes.</p> <p>Elles ont nié que plus de 200 hommes aient été arrêtés ce jour-là et que 130 aient disparu de force depuis.</p> <p>https://www.amnesty.org/en/latest/news/2020/03/new-amnesty-campaign-cameroun/</p>
Les enquêtes suites aux massacres des élèves de Kumba		
<p>24 Octobre 2020, Kumba, Département de Mème, Région du Sud-Ouest</p>	<p>Samedi 24 Octobre 2020 des individus armés ont fait irruption dans une école privée de la ville de Kumba, la « Mother Franscica school » et ont tiré à bout portant sur plusieurs enfants qui s'y trouvaient.</p> <p>Le bilan provisoire fait état d'au moins 07 morts, et de plusieurs blessés.</p>	<p>Une aide aux victimes de ce massacre a été annoncée par le gouvernement, mais n'a pas été pleinement effective à ce jour.</p> <p>La fondatrice de l'école, son mari et quatre enseignants ne sont plus en détention.</p> <p>Il n'est pas clair s'ils seront poursuivis ou pas dans cette affaire.</p>

3. Bref aperçu de quelques dossiers préoccupants² !

3.1. Deux cas de violations des droits des prisonniers en instance :

Amadou Vamoulke, journaliste et ancien directeur général de la CRTV aujourd'hui incarcéré à la Prison Centrale de Kondengui, a, à travers une lettre ouverte, attiré l'attention de l'opinion nationale et internationale, sur la surpopulation carcérale et l'impact du Covid-19 qui fait de nombreuses victimes au sein des prisons. Il est important de rappeler que le Gouvernement du Cameroun au début de la pandémie en 2020 a opté pour la libération des grands bandits en réduisant leur peine, plutôt que de la libération des milliers de prisonniers politiques qui aurait permis de réduire de manière significative la population carcérale.

27

Paul Chouta, web-journaliste et lanceur d'alerte, est détenu depuis bientôt 2 ans (plus de 22 mois) pour des faits de diffamation dont la peine maximale est de 6 mois. Son procès a été renvoyé pour la 23ème fois le 18 Mars 2021.

3.2. Un cas de violations de la liberté d'expression :

Le fait concerne les menaces et intimidations, les restrictions de la liberté d'expression dont font l'objet les hommes de sciences et universitaires au Cameroun. La dernière victime en date c'est le Pr Pascal Charlemagne Messanga Nyamding membre titulaire du Comité Central du parti au pouvoir (RDPC) et, par ailleurs anciennement enseignant à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun. Ce dernier a déclaré craindre pour sa vie, après une matinée d'interrogatoire passée au Secrétariat d'Etat à la Défense (SED) le 09 Mars 2021

3.3. La crise oubliée des régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est

- Une situation d'insécurité inquiétante

En plus de la crise dans la Nord – Ouest et le Sud – Ouest ainsi que la lutte contre Boko Haram, il existe une préoccupante situation d'insécurité dans d'autres régions du pays frontalières de la République Centrafricaine. Cette crise sécuritaire est sans doute la crise la plus oubliée du Cameroun. Elle a un impact dans la région de l'Adamaoua, au moins un département de la région du Nord et une partie de la région de l'Est.

² Sources

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/03/07/au-cameroun-les-kidnappings-d-eleveurs-semblent-la-desolation-dans-l-adamaoua_6072248_3212.html

<https://www.journalducameroun.com/information-en-continue/cameroun/#384817>

<https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-onze-corps-rep%C3%A0ch%C3%A9s-des-eaux-dans-la-r%C3%A9gion-de-l-adamaoua-/1363651>

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/06/21/au-cameroun-des-preneurs-d-otages-semblent-la-terreur-dans-l-adamaoua_5319070_3212.html

Entretiens du Groupe de Travail de Stand Up For Cameroon avec des sources locales.

Depuis 2013 dans cette zone, des rebelles centrafricains en complicité avec des bandits camerounais et d'autres groupes armés venus du Tchad et du Soudan, s'emploient à des kidnappings et des raids sur les cheptels des éleveurs.

- **Quelques facteurs aggravants de cette situation :**

Cette insécurité venue en grande partie des pays frontaliers est rendue possible grâce à des facteurs tels que la porosité des frontières qui séparent le Cameroun et ses voisins, les conflits intercommunautaires, le chômage de masse des jeunes qui les rend vulnérables et prompt à se laisser entraîner dans des activités criminelles.

28

Elle vient aggraver une situation sociale très fragile du fait du manque de services de bases tels que les hôpitaux et les écoles ainsi qu'une promiscuité ambiante dans les régions concernées.

- **Conséquences de cette insécurité**

. Cette situation a eu pour résultat la violation des plusieurs droits des populations :

- Selon MBOSCUDA, l'Association pour le développement social et culturel des Mbororo (peuls nomades dont l'activité principale est l'élevage), entre 2015 et 2019:
 - Plus de 300 Mbororo ont été pris en otage dans l'Adamaoua.
 - 70 d'entre eux ont été tués
 - Une trentaine ont été délivrés par l'armée.
 - Le reste, environ 200 a recouvré la liberté contre le paiement de plus de 2 milliards de francs CFA de rançons (plus de 3 millions d'euros).
- Plusieurs milliers de personnes déplacées internes
- Fermeture des écoles et perturbation de la scolarité de plusieurs milliers d'enfants

Ces chiffres sont largement sous-estimés du fait que de plus en plus les familles sont réticentes à porter plainte par peur de représailles ce qui explique la difficulté de trouver des chiffres plus récents et fiables. Actuellement, les services de renseignement constituent l'une des sources pouvant rendre compte de l'état de la situation dans ces régions. Mais ils ne communiquent pas leurs données récentes.

L'impact économique est quant à lui énorme. Selon la représentation dans l'Adamaoua de la branche camerounaise de l'Association de l'Élevage au Sahel et en Savane (APEES), avant la crise, le Cameroun comptait 7 millions de bovins, dont près de 4 millions dans l'Adamaoua. Aujourd'hui, ils estiment que l'Adamaoua a perdu 50% de son cheptel. Les éleveurs qui étaient le poumon économique de la région sont dévastés et l'économie locale avec.

- **Types de violences et de violations des droits humains observés**

Les formes de violence les plus courantes dans cette région sont des tueries, des attaques, des enlèvements avec demande de rançon, des vols et des viols.

A ces actes de violences, se couplent des violations graves de droits de l'homme qui prennent la forme de la répression, des extorsions, des détentions forcées, des tortures sur des personnes et des menaces sous condition.

Les acteurs de ces violences et de ces violations des droits de l'homme sont en grande majorité les groupes armés non étatiques et dans certains cas, des éléments de force de l'ordre et de sécurité.

Des otages dont les familles n'ont pas pu payer des rançons ont été tués. Ceux dont l'argent arrivait après l'échéance fixée par les ravisseurs étaient torturés et grièvement blessés.

- **Développements possibles de la situation**

Le gouvernement parle peu de cette crise et ne publie aucune statistique sur ces différentes violations.

29

Face à l'insécurité, l'armée camerounaise a été déployée dans la zone avec un certain succès. Les attaques ont baissé.

Toutefois, la recrudescence de la violence en République Centrafricaine depuis décembre 2020 et des soupçons de corruption et de connivence qui pèsent sur l'armée elle-même ne permettent pas aux populations d'être rassurées. La majorité vivent encore difficilement dans les villes où elles se sont déplacées, leur activité d'élevage est soit arrêtée soit diminuée, et les kidnappings sont de nouveau un phénomène récurrent.

Des solutions efficaces et durables pour accompagner ses populations sur le plan sécuritaire, économique, psychologique et social demeurent absentes. Il y a urgence à agir pour accompagner les populations et réduire les violences qui affectent ces dernières.

4. Récapitulatif des lois et instruments internationaux violés

L'internationalisation des droits de l'homme n'a pas épargné le constituant camerounais qui a mis un point d'honneur à intégrer les instruments régionaux et internationaux dans l'ordre juridique national à travers leur ratification. A l'heure où le contexte sécuritaire est de plus en plus délicat sur le plan national et la question des droits de l'homme au cœur des préoccupations du gouvernement et des populations, il paraît essentiel de rappeler que le Cameroun est, et demeure un Etat de droit en vertu de ses divers engagements sur le plan constitutionnel et international. Il doit de ce fait respecter les droits des citoyens qui, au demeurant, disposent le cas échéant de voies de droit « onusiennes » pour obtenir réparation en cas de violation desdits droits.

4.1. Instruments Juridiques Africains

- La Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples
- La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance
- La Charte africaine de la jeunesse
- La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant

4.2. Instruments Juridiques Internationaux

- La Déclaration universelle des droits de l'Homme
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- Le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- La Convention relative aux droits de l'enfant
- La Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille
- La Convention contre la torture et autres peines ou traitements inhumains et dégradants
Le Protocole facultatif se rapportant à la convention relative au droit de l'enfant, concernant l' implication des enfants dans les conflits armés

5. Domaines d'actions urgents et prioritaires : Recommandations

Ces actions concernent :

- L'Etat du Cameroun (Les autorités politiques et sécuritaires camerounaises)
- Les groupes armés
- Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun
- Les organisations de la société civile Camerounaise
- Les journalistes
- Les citoyens camerounais ordinaires

I – Recommandation pour les autorités gouvernementales camerounaises

Axes de travail	Objectifs prioritaires	Recommandations
A - Arrestation et détention des personnes	1. En finir avec les violences sur les civils à travers des opérations punitives collectives des forces de défense et de sécurité	a. Respecter les règles relatives aux interpellations et arrestations définies dans le code de procédure pénal b. Mieux outiller les officiers de police judiciaire sur le nouveau code de procédure pénal c. Former les policiers et forces de sécurité

		d. Procéder à des sanctions systématiques
	2.Assurer le strict respect des droits des prévenus durant les arrestations et les détentions	<p>a. Prendre des mesures pour mettre fin aux actes de corruption tels que les prises d'intérêt des officiers de police judiciaire.</p> <p>b. Créer un corps spécialisé de d'officiers de police judiciaire placé sous les ordres du Procureur de la République</p> <p><u>Avantages de cette mesure :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Harmonisation des formations entre les gendarmes et les policiers sur le respect de la procédure pénale</i> • <i>Le Procureur de la République aura les pleins pouvoirs de sanction sur les OPJ</i>
	3.Mettre fin aux pratiques de torture et autres traitements dégradants	<p>a. Sanctionner systématiquement les auteurs sur le plan disciplinaire et pénal chaque fois que les faits sont avérés</p> <p>b. Procéder à la formation continue des forces de sécurité pour qu'elles puissent être efficaces dans le respect des droits humains</p>
	4.Assurer des conditions de détention humaines et décentes pour les personnes arrêtées	<p>a. Améliorer et rénover les infrastructures existantes</p> <p>b. Augmenter les capacités d'accueil en construisant de nouvelles chambres de sûreté et cellules de prisons</p>
	5.Faire respecter le droit à des procès équitables	<p>a. Vulgariser le mécanisme d'assistance judiciaire pour permettre aux citoyens d'être informés sur les possibilités d'assistance qui existent</p> <p>b. Respecter le code de procédure pénale</p> <p>c. Des engagements concrets doivent être pris pour assurer l'accès à la justice et des procès équitables.</p> <p>d. Un mécanisme de veille et de correction des dérives et dysfonctionnements doit être lui aussi mis en place pour permettre une amélioration globale de la situation.</p>

B - Respect des libertés publiques et l'effectivité de l'Etat de droit	6. Libérer les personnes arrêtées en violation totale des lois et procédures camerounaises.	<ul style="list-style-type: none"> a. Appliquer effectivement la disposition relation à l'habeas corpus, prévue dans le code de procédure pénale. b. Mettre fin aux poursuites contre les citoyens ayant participé à des activités pacifiques de protestation
	7. Cessez les violences et le harcèlement des militants politiques, des activistes et des avocats	<p>Pour les militants / es politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Cessez les poursuites des militants / es politiques arrêtés dans le cadre de leurs actions pacifiques pour des infractions passibles de la peine d'emprisonnement à vie ou de la peine de mort. Ceci leur permettra de pouvoir comparaître libres. Quand on est poursuivi pour une peine d'emprisonnement à vie ou de la mort ne sont pas éligibles. <p>Pour les avocats :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Prendre des engagements concrets pour que les avocats puissent effectivement assister leurs clients. b. Créer un cadre de dialogue et de suivi de l'application des engagements de l'Etat en matière de respect du statut des avocats c. Mettre en œuvre les propositions déjà formulées par l'Ordre des avocats pour une meilleur respect du droit à la défense et le statut de l'avocat.
C - Transparence et au rétablissement de la confiance	8. Faire la lumière dans certains dossiers clés	<ul style="list-style-type: none"> a. Autorisez des commissions d'enquête indépendantes sur certains cas : Ebam, Kumba, Magdeme, etc b. Restituez le corps de Samuel Wazizi et permettre à travers une enquête indépendante que la vérité soit établie

avec le peuple	9. Informer de manière claire et objective sur la situation réelle dans les différentes zones de conflit.	<ul style="list-style-type: none"> a. Produisez des rapports clairs et réguliers sur les situations de conflits b. Produire à fréquence régulière des chiffres et autres données clés les prisonniers, les procédures en cours, les différentes statistiques clés. c. Répondez aux interpellations des familles de victimes, des ONGs nationales et internationales sur les allégations de bavures commises par les forces de défense et de sécurité
D – Commission nationale des droits de l’homme du Cameroun	10. Rétablir la confiance avec les organisations de la société civile spécialisées sur les questions des droits de l’homme.	a. Il est important de prendre en compte les réserves émises par les organisations de défense des droits de l’homme sur le personnel et le statut de la Commission des Droits de l’Homme du Cameroun.
	11. Améliorer l’efficacité de la CNDL	a. Il est vital que les mécanismes de concertation et de collaboration soient définis pour que cette commission soit une institution véritablement au service de la promotion et de la protection des droits humains au Cameroun.

II – Recommandations pour les groupes armés

Axes de travail	Objectifs prioritaires	Recommandations
A - Renoncement à la violence	12. Mettre fin à la violence contre les civils	<ul style="list-style-type: none"> a. Les leaders politiques les leaders des groupes armés se réclamant de « l’Ambazonie » doivent s’engager solennellement à cesser les activités de rackets et de violences sur les civils b. Les leaders politiques les leaders des groupes se réclamant de « l’Ambazonie » armés doivent se désolidariser des actes de violence sur les civils

	13. Mettre fin aux attaques contre les agents de l'État	a. Les leaders politiques et les leaders des groupes armés se réclamant de « l'Ambazonie » doivent s'engager à renoncer aux attaques contre les fonctionnaires ainsi que les forces de l'ordre, de sécurité et de défense
B - Contribution à la justice pour les populations	14. Mettre à la disposition de la justice internationale les personnes coupables de crimes dans leurs rangs	a. Les leaders politiques et les leaders des groupes armés se réclamant de « l'Ambazonie » doivent permettre des enquêtes indépendantes sur des dossiers graves de violation des droits humains. b. Les coupables ou présumés coupables de graves violations doivent être arrêtés, et le moment venu, mis à la disposition de la justice internationale.
C – Recherche d'une résolution pacifique et durable des crises	15. Renoncer à l'utilisation des armes comme moyen politique pour atteindre leur cause.	a. Les leaders politiques et les leaders des groupes armés se réclamant de « l'Ambazonie » doivent à court terme solennellement engager dans un processus de cessez – le – feu et de dialogue. b. A moyen terme, ils doivent renoncer à la défense par les armes de leurs positions politiques.

III - Recommandations pour les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun

Axes de travail	Objectifs prioritaires	Recommandations
Appui à la documentation des violences et des violations des droits humains	16. Demander à l'État camerounais de faire la lumière sur les questions non résolues mentionnées par les différents acteurs des droits de l'Homme.	a. Par les voies appropriées, les organisations internationales et les pays partenaires du Cameroun et cosignataires d'instruments internationaux doivent demander et obtenir que : <ul style="list-style-type: none"> • Des enquêtes indépendantes soient autorisées et menées • Le résultat des enquêtes rendues publiques

		<ul style="list-style-type: none"> • Les conséquences sont conformes aux lois nationales et internationales tirées.
	17. Soutenir les efforts de documentation sur les faits de violences et de violations des droits humains	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les efforts de recherche et d'enquêtes pour la manifestation de la vérité dans des cas graves de violation des droits humains. • b. Soutenir la réalisation des études approfondies pour mieux comprendre les causes et les facteurs récurrents des crises et violations des droits humains • c. Soutenir la diffusion des résultats des études et enquêtes auprès des parties prenantes de la vie nationale
	18. Soutenir les campagnes d'information sur les cas graves de violation des droits humaines	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les campagnes d'information, de formation et sensibilisation de l'opinion nationale et internationale sur la situation des droits humains au Cameroun. • b. Protéger les lanceurs d'alerte et les défenseurs des droits de l'homme qui initient et mènent des campagnes publiques sur les droits humains.
Contribution à l'obtention de la justice et la lutte contre l'impunité	19. Utiliser tout leur poids pour faire cesser le harcèlement et la violence à l'encontre des avocats, des militants politiques et des défenseurs des droits de l'Homme.	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir les projets et initiatives visant à protéger les droits des défenseurs des droits humains, des activistes et des avocats • Rappeler à l'Etat du Cameroun les instruments internationaux relatifs au respect des droits humains.

	<p>20. Soutenir les efforts des victimes et de la société civile pour la tenue de procès équitables et la libération des personnes arrêtées en violation totale des lois et procédures nationales.</p>	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir les efforts des victimes pour avoir des conseils de qualité pour les représenter dans les affaires ● b. Exiger et obtenir du Cameroun le respect des règles et principes internationaux relatifs au procès équitable ● c. Joindre leurs voix à celles des personnes arbitrairement arrêtées pour obtenir leur libération
	<p>21. Prendre des sanctions sévères et fortes contre les responsables de la violence au niveau du gouvernement et des groupes armés non étatiques.</p>	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rappeler constamment aux parties prenantes dans les conflits les sanctions qu'elles encourent en cas de violation des droits humains ● b. Prendre des sanctions à l'encontre des responsables politiques et sécuritaires responsables de graves violations ● c. Prendre des sanctions à l'encontre des responsables politiques dans la diaspora et leaders opérationnels des groupes armés sur le terrain.
<p>Contribution à la décrispation du climat et la baisse des hostilités</p>	<p>22. Initier ou appuyer des processus de dialogue entre acteurs socio – politiques camerounais</p>	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir des initiatives de dialogue et des médiations entre les différentes parties prenantes, au niveau national et international. ● Contribuer au partage d'expériences avec des pays ayant connu des crises plus ou moins similaires.

	<p>23. Initier ou appuyer des processus de cessez – le – feu entre belligérants sur dans les zones d'insécurité</p>	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tenir des sessions régulières consacrées à l'examen de la situation des crises au Cameroun dans les instances internationales ● Appuyer et soutenir les acteurs qui souhaitent conduire des médiations pour des cessez – le – feu globaux ou localisés ● Appuyer la formation et le déploiement des médiateurs nationaux issus du monde religieux et de la société civile.
	<p>24. Initier ou appuyer des dynamiques de résolution des conflits dans les communautés traversées par les conflits</p>	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir des initiatives de dialogue entre les communautés locales dans les zones en crise. ● Soutenir globalement l'idée de la mise en œuvre d'un processus de Justice, Vérité et Réconciliation.
<p>Contribution à des reformes systémiques qui permettent un meilleur respect des droits humains au Cameroun</p>	<p>25. Contribuer aux efforts pour que les différents mécanismes de suivi, de formation, d'évaluation, de sanction et de correction des dysfonctionnements et des abus soient mis en place et pleinement fonctionnels.</p>	<p>a. Les organisations internationales et les pays partenaires de l'Etat du Cameroun peuvent et doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Organiser au niveau national des séances de travail régulières avec les organisations des droits humains pour faire le point sur l'évolution de la violence et des droits humains ● Soutenir la mise en place des instances de suivi, formation, évaluation des engagements pris pour améliorer la situation entre le Gouvernement et la société civile. ● Renforcer les conditionnalités relatives au respect des droits humains, des libertés fondamentales et de l'Etat de Droit aux différentes conventions avec l'Etat du Cameroun.

IV – Recommandations pour les organisations de la société civile Camerounaise

38

Axes de travail	Objectifs prioritaires	Recommandations
Synergie dans la documentation des violences et violations des droits humains	26. Mutualiser les efforts dans le suivi et la documentation des cas de violences et des violations des droits humains au Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> a. Accentuer le partage systématique d'informations sur les cas de violation des droits humains entre organisations de défense des droits humains. b. Produire régulièrement des rapports collectifs sur la situation des droits humains. c. Se prononcer de manière collective sur des cas graves de violation des droits humains.
Synergie dans le plaidoyer national et international	27. Mutualiser les efforts dans les actions de plaidoyer au niveau national et international	<ul style="list-style-type: none"> a. Se concerter systématiquement pour saisir les opportunités de plaidoyer au niveau national et international b. Définir ensemble des approches et des campagnes communes au niveau national et international
Synergie dans la défense et la protection des victimes et des défenseurs des droits humains	28. Mutualiser les efforts dans la défense et la protection des victimes et des défenseurs des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> a. Mettre en place, renforcer et élargir le système de veille et d'alerte sur les menaces pesant sur les défenseurs des droits humains. b. Mutualiser les ressources et les approches pour accompagner les victimes dans des dossiers graves de violation des droits humains.

V – Recommandations pour les journalistes et leaders d’opinion

Axes de travail	Objectifs prioritaires	Recommandations
Intégration de la question des droits humains dans la ligne éditoriale	29. La question du respect des droits humains devient une priorité pour les médias	<ul style="list-style-type: none"> a. Assurer la mise à niveau et la formation des journalistes sur la question des droits humains b. Prendre des dispositions pour que les informations relatives aux droits humains soient systématiquement couvertes au sein de vos médias
Synergie dans les investigations	30. Mener des investigations systématiques en relation avec des organisations des défense des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> a. Collaborer systématiquement avec des organisations de défense des droits humains dans les investigations b. Mener des vérifications systématiques des informations officielles ou officieuses relatives aux violations des droits humains c. Suivre de manière systématique les procès relatifs aux graves violations des droits humains
Information et formation du public	31. Contribuer à la formation des citoyens sur les droits de l'homme	<ul style="list-style-type: none"> a. Créer des émissions dédiées à l'éducation sur les lois et instruments relatifs aux droits humains b. Accorder une place importante aux informations relatives aux droits humains au Cameroun

39

VI – Recommandations pour les citoyens camerounais

Les citoyens / es camerounais/es peuvent et doivent :

32. Informez - vous sur la situation réelle des droits humains au Cameroun. Dans un contexte de crise comme celui du Cameroun, l'ignorance de la gravité des violations des droits humains est un encouragement de ceux et celles qui les violent systématiquement.

33. Se formez - vous sur les droits humains et les moyens de les défendre. Nul n'est censé ignorer la loi. Nul ne devrait ignorer ses droits et libertés. Vos droits et vos libertés sont garantis par la Constitution et de nombreux instruments internationaux ratifiés par l'Etat du Cameroun. De nombreuses organisations existent et peuvent vous aider à vous former. De

nombreux contenus sont disponibles sur internet. Formez - vous pour pouvoir résister à l'arbitraire et la répression.

34. S'organiser contre les violations potentielles de vos droits et libertés fondamentales. Nul n'est à l'abri d'une violation de ses droits et de ses libertés. Nul ne doit croire qu'en cas d'abus et d'arbitraire, sans le soutien d'une organisation et d'un collectif, il pourra s'en sortir. Il est illusoire de croire que l'on est à l'abri de ces violations et abus divers. Pour que l'Etat de droit soit une réalité, il a besoin de citoyens vigilants et organisés.

35. Agir pour que l'Etat de droit soit une réalité. Vous pouvez et devez agir pour que lumière soit faite sur certains massacres et certaines violations massives des droits humains. Vous pouvez et devez agir pour que cesse l'impunité du côté de ceux et celles qui se rendent responsables des violations des droits humains. Vous pouvez et devez agir pour que la vie humaine et les droits de tous soient respectés.